

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **26 mars 2012**

Décision n° **B-2012-3098**

commune (s) : Lyon 7°

objet : Autorisation donnée à la société UTEI de déposer une demande de permis de construire portant sur le bien communautaire situé 24, rue de Gerland et cadastré sous le numéro 98 de la section BN

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

Rapporteur : Monsieur Blein

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : mardi 20 mars 2012

Secrétaire élu : Madame Karine Dognin-Sauze

Compte-rendu affiché le : mardi 27 mars 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mmes Domenech Diana, Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme David M., MM. Passi, Brachet, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, MM. Crédoz, Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Crimier), Buna (pouvoir à M. Bouju), Charrier, Daclin (pouvoir à Mme Dognin-Sauze), Mme Pédrini (pouvoir à M. Darne J.), M. Abadie (pouvoir à Mme Vullien), Mme Besson (pouvoir à M. Kimelfeld), MM. Barge, Colin (pouvoir à M. Desseigne), Mmes Gelas (pouvoir à M. Bernard R.), Peytavin, M. Sangalli (pouvoir à M. Barral).

Absents non excusés : MM. Arrue, Charles, David G., Lebuhotel.

Bureau du 26 mars 2012**Décision n° B-2012-3098**

commune (s) : Lyon 7°

objet : **Autorisation donnée à la société UTEI de déposer une demande de permis de construire portant sur le bien communautaire situé 24, rue de Gerland et cadastré sous le numéro 98 de la section BN**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 14 mars 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.13.

La Communauté urbaine de Lyon est propriétaire du tènement situé 24, rue de Gerland à Lyon 7° et cadastré sous le numéro 98 de la section BN d'une superficie de 114 mètres carrés.

La société UTEI a sollicité la Communauté urbaine pour qu'elle lui cède cette parcelle au vu d'un remembrement foncier avec les terrains mitoyens pour permettre la construction d'un immeuble d'habitat.

Sans attendre la finalisation de cette cession en cours, il est proposé au Bureau que la Communauté urbaine, en tant que propriétaire, autorise la société UTEI ou toute société ou personne se substituant, à déposer une demande de permis de construire portant sur ledit bien communautaire ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Autorise la société UTEI ou toute personne ou société se substituant, à déposer une demande de permis de construire portant sur le tènement communautaire situé 24, rue de Gerland à Lyon 7° d'une superficie de 114 mètres carrés, afin de permettre la construction d'un immeuble d'habitat.

2° - Cette autorisation ne vaut pas autorisation de commencer les travaux et ne préjuge en rien de la cession à intervenir.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 27 mars 2012.